

1747. Vous prétendez donc qu'à venir jusqu'au temps dont vous parlez, les travaux faits ont été faits de manière à vous retenir une somme de \$52,000 ?—Je prétends cela.

1748. A quelle date était-ce ?—En décembre 1872.

1749. Savez-vous combien vous aviez reçu jusqu'à ce temps ?—Je ne puis le dire sans consulter mes livres.

1750. Avez-vous reçu depuis la somme du litige ?—Non.

1751. En avez-vous reçu partie ?—Non.

1752. N'avez-vous pas reçu \$26,000 sans évaluation de travaux ?—J' n'ai reçu cette somme en outre de l'évaluation, et de ce chiffre, seulement \$10,000 étaient à compte des \$52,000, me furent payées par rapport à mon achat de provisions, pour matériaux apportés dans l'automne de 1871, et pour aliments fournis, je crois, en différents temps aux commissaires.

1753. De sorte que sur la somme que vous réclamez, seulement \$10,000 vous ont été payées ?—Oui.

1754. Ainsi, d'après les renseignements donnés au comité, les comptes seraient comme suit :—

Montant à vous payé	\$164,000 00
Réductions.....	35,000 00
Coût de l'achèvement.....	60,000 00
	\$259,000 00

1855. Votre créance de \$42,000 n'étant pas encore reconnue, qu'est-ce que vous en dites ?—Les circonstances qui, en août 1872 et à mon point de vue, justifiaient cette réclamation de \$52,000, n'existent plus maintenant.

1756. Comment cela ?—Parce que j'ai été payé de mois en mois d'après les prix de cédule augmentés et par des avances qui me furent faites en sus.

Le sous-comité s'ajourne.

CHAMBRE DE COMITÉ,

Jeudi, 21 mai 1874.

Le sous-comité se réunit.

MM. Gough, Fitzgerald, Light, Garden, Buck, Hazlewood, Fleming et McLelan sont présents.

M. Garden est interrogé de nouveau.

Par M. Mitchel :—

1857. Parcourez ces bordereaux pour novembre 1871, et dites combien de bûcherons s'y trouvent inscrits ?—J'en vois quatre.

1758. Est ce que Paul Garnier a jamais été employé sur la section, et aurait-il pu y être employé à votre insu ?—Il aurait pu l'être ainsi un jour ou deux, mais je ne l'ai jamais vu. Goodwin et Blanchard étaient employés, mais, à ma connaissance, Mackintosh ne l'a pas été.

1759. Qui a signé le nom de Paul Garnier ?—L'écriture ressemble à celle de M. Fitzgerald.

1760. Combien a-t-il été payé à chacun deux pour ce mois ?—\$32.

1761. Dites quels sont les devoirs d'un bucheron et s'il en a à remplir en dehors de la section ?—Il n'a rien à faire en dehors comme tel.—Sur la section, c'est lui qui fait les jalons, —et il suit l'ingénieur dans le tracé des travaux, etc.

1762. M. Fitzgerald a-t-il jamais fait sur la section un travail qui exigeait, un, deux, trois ou quatre bûcherons ?—Jamais.

Par M. Scatcherd :—

1763. Avez-vous vu Paul Garnier travaillant sur la section ?—Il a pu être avec M. Nicholson pour quelque temps, mais il n'a pas été constamment employé.